



**Conscience
Canada**

***Déclaration d'impôts
pour la paix
2020***

- ▶ **Exprimez votre refus de financer la guerre**
ET
- ▶ **Réaffectez une partie symbolique de la portion militaire
de vos impôts**
OU
- ▶ **Réaffectez la totalité de la portion militaire de vos impôts**

**Attention : Ceci n'est pas un formulaire officiel de l'Agence du revenu du Canada.
Il provient de *Conscience Canada*.**

Informations personnelles

Nom	
Adresse	
Ville	
Province/Territoire	
Code postal	
Téléphone	
Courriel	

Puisque votre numéro d'assurance sociale (NAS) correspond à votre numéro de compte à l'Agence du revenu du Canada, vous voudrez peut-être l'ajouter dans l'espace ci-dessous, sur la copie papier envoyée à l'ARC. Ne divulguez votre NAS à personne d'autre.

NAS pour la copie papier envoyée à l'ARC (l'inscrire ici) : _____

Option A : déclaration de conscience

- Je suis une objectrice ou un objecteur de conscience à la guerre, et je refuse de payer pour la guerre par la conscription de mes impôts.
- En vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, j'insiste pour qu'aucune partie de mes impôts ne soit utilisée pour la guerre.
- Je demande la création d'un Fonds pour la paix, géré par le gouvernement, destiné aux mesures non militaires pour bâtir la paix, et dans lequel la portion militaire de mes impôts serait versée.

Signature : _____ **Date** _____

Option B : déclaration de conscience et redirection d'une partie ou de la totalité de la portion militaire de mes impôts

- Je suis une objectrice ou un objecteur de conscience à la guerre, et je refuse de payer pour la guerre par la conscription de mes impôts.
- En vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, j'insiste pour qu'aucune partie de mes impôts ne soit utilisée pour la guerre.
- Je demande la création d'un Fonds pour la paix, géré par le gouvernement, destiné aux mesures non militaires pour bâtir la paix, et dans lequel la portion militaire de mes impôts serait versée.
- Pour des raisons de conscience, et jusqu'à la création d'un Fonds pour la paix géré par le gouvernement

je redirige 7,3 % (la portion militaire de ce que je dois comme impôts fédéraux nets pour l'année 2020) au Fonds en fiducie des impôts pour la paix de Conscience Canada

ou

je redirige une part symbolique de la portion militaire de ce que je dois comme impôts fédéraux nets : _____ \$ au Fonds en fiducie des impôts pour la paix de Conscience Canada.

Signature : _____ **Date** _____

La déclaration d'impôts pour la paix — Une déclaration d'objection à la portion militaire de mes impôts

Ce formulaire s'adresse à celles et ceux qui s'opposent aux dépenses militaires, par principe ou pour des raisons de conscience, et qui veulent faire connaître leur objection au gouvernement canadien. Même s'il ne s'agit pas d'un formulaire officiel de *Déclaration de revenus*, son utilisation ne constitue pas une infraction. Nous n'avons eu connaissance d'aucune accusation criminelle portée contre les milliers de Canadiennes et de Canadiens qui ont ainsi exprimé leur objection à la portion militaire de leurs impôts, depuis les débuts de Conscience Canada, en 1978.

Veuillez noter qu'en utilisant cette *déclaration d'impôts pour la paix* et en transmettant une copie de celle-ci à Conscience Canada (CC), vous serez considéré.e comme membre votant de notre organisme. Vous recevrez notre bulletin d'information semestriel et des courriels occasionnels visant à vous tenir informé.e notamment en matière de nouvelles initiatives en matière de paix.

Directives concernant l'option A

L'option A s'adresse à celles et ceux qui n'ont pas d'impôts à payer, qui ont droit à un remboursement ou qui ne souhaitent pas rediriger la portion militaire de leurs impôts, mais qui veulent néanmoins faire connaître leur objection à financer la guerre.

- Signez et datez votre *Déclaration d'objection à la portion militaire de vos impôts*.
- Postez-la à la ministre des Finances, Chambre des communes, Ottawa, ON K1A 0A6.
- Informez-en Conscience Canada par la poste ou par courriel.

Votre message aura plus de poids si vous :

- Envoyez une lettre à la ministre des Finances avec votre *Déclaration*, expliquant pourquoi vous souhaitez que vos impôts financent la paix plutôt que la guerre. Nous vous proposons un exemple de lettre en page 4.
- Envoyez copie de cette lettre à la ministre du Revenu, à tous les chefs de partis, à votre député.e et à Conscience Canada. Pour trouver leurs coordonnées, appelez 1-800-O-Canada (1-800-622-6232) ou consultez <https://www.noscommunes.ca/Members/fr/recherche>.

Directives concernant l'option B

L'option B s'adresse à celles et ceux qui souhaitent rediriger la totalité ou une partie la portion militaire de leurs impôts.

- Après avoir rempli votre *Déclaration officielle d'impôts sur le revenu* jusqu'à l'item *solde dû*, revenez à la ligne *impôt fédéral net* et calculez **7,3 %** (le pourcentage des dépenses du ministère de la Défense nationale en 2019-2020) de ce montant. Déduisez ce **7,3 %** du chèque que vous devez envoyer au Receveur général du Canada. Si vous avez choisi de retenir un montant symbolique, déduisez-le des impôts que vous devez.
- Libellez un chèque au montant que vous retenez à l'ordre de « *Conscience Canada Peace Tax Trust Fund* » et postez-le au 3515 Langs Dr., Unit J. Cambridge ON N3H 5E4. Conscience Canada placera cet argent en fiducie et vous le retournera n'importe quand, sur demande. Afin de simplifier sa tenue de livres, Conscience Canada utilise les intérêts générés par le Fonds en fiducie pour ses opérations.
- Faites deux photocopies du chèque libellé à Conscience Canada : l'une qui sera transmise à l'Agence du revenu du Canada et l'autre pour vos dossiers.
- Écrivez une lettre à la ministre des Finances expliquant pourquoi vous voulez que vos impôts financent la paix plutôt que la guerre. Personnalisez l'exemple de la page suivante pour qu'il exprime vos convictions.
- Après avoir signé et daté la *Déclaration* de l'option B, joignez à votre *Déclaration de revenus* les éléments suivants : la *Déclaration d'impôts pour la paix*, une photocopie du chèque libellé à Conscience Canada et une copie de la lettre adressée à la ministre des Finances. Envoyez le tout au centre fiscal le plus près de chez vous.
- Envoyez une copie de votre *Déclaration d'impôts pour la paix* ainsi que de la lettre adressée à la ministre des Finances. Nous vous invitons aussi à envoyer copie de votre lettre à tous les chefs de partis, à votre député.e et à Conscience Canada. Pour trouver leurs coordonnées, appelez 1-800 – O-Canada (1-800-622-6232) ou consultez <https://www.noscommunes.ca/Members/fr/recherche>.

Exemple de lettre adressée à la ministre des Finances

Ministre des Finances
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Madame Freeland,

Je m'oppose à la guerre et à toute tuerie et je ne peux, en conscience, payer des impôts qui financent la guerre ou la préparation à la guerre. Le Canada respecte l'objection de conscience à l'égard du service militaire depuis plus de deux cents ans. Mais en cette ère de guerres de haute technologie, les gouvernements recourent à la conscription de notre argent plutôt que de nos personnes.

La liberté de conscience est garantie par la Charte canadienne des droits et libertés. Je vous demande de soutenir une mesure législative similaire au projet de loi privé C-363 (2011), « Loi concernant l'objection de conscience à l'utilisation des impôts à des fins militaires », qui me garantirait que tous mes impôts soient utilisés uniquement à des fins pacifiques. Je vous demande de faire en sorte qu'un tel projet de loi soit adopté par la Chambre des communes. Une telle mesure fiscale est nécessaire pour permettre au Canada de respecter son engagement à l'égard de la liberté de conscience.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

[Votre nom]

[Votre adresse]

Dans votre lettre, vous pouvez aussi relater l'histoire de l'objection de conscience au Canada, des effets destructeurs de la guerre, du fardeau financier et des occasions ratées qu'entraînent les dépenses militaires, de leur impact sur l'environnement, des options non violentes à la force militaire, et du leadership du Canada en matière de maintien de la paix. Pour en savoir davantage sur ces sujets, visitez notre site Web consciencecanada.ca.

Si vous n'avez pas d'impôts à payer parce qu'ils sont déduits à la source, vous pourriez souligner votre appui à la pleine reconnaissance de l'objection de conscience en offrant une partie ou la totalité de votre remboursement à un groupe qui œuvre pour la paix et la justice.

Le 12 mai 2009, la sénatrice Nancy Ruth s'est adressée au Sénat en ces termes : « *J'appuie la réintroduction au Parlement du projet de loi concernant l'objection de conscience qui offrirait à tous les Canadiens la possibilité de consacrer leurs impôts uniquement à des fins pacifiques* ». Le 15 mai 2007, elle s'était adressée ainsi au Sénat : « *Je suis l'une de ces Canadiennes et Canadiens qui, depuis quelques années, lors du paiement des impôts, retiens le pourcentage consacré au budget militaire. J'ai déposé cet argent dans un Fonds des impôts pour la paix, administré par Conscience Canada. J'encourage les membres du Sénat à en faire autant* ».

Depuis 1978, CONSCIENCE CANADA œuvre à mieux faire connaître aux Canadiennes et Canadiens le lien entre les impôts et la guerre, à détourner les impôts du financement de la guerre, à soutenir des mesures non violentes pour la prévention et le règlement des conflits, et à promouvoir l'adoption d'une loi sur l'objection de conscience.

Pour plus d'informations, contactez :

Conscience Canada
515 Langs Dr., Unit J.
Cambridge ON N3H 5E4

Téléphone : 250-537-5251

Courriel : info@consciencecanada.ca

Web : <https://www.consciencecanada.ca>